

## Mon employeur a entamé une procédure de licenciement

## Par Otea51, le 16/08/2023 à 09:28

Mon employeur a entamé une procédure de licenciement

J'ai été reçu pour un entretien préalable au licenciement

Je me suis fais assister par mon collègue

Pendant l'entretien mon collègue a reconnu au travers des photos exposées par mon employeur que c'était lui qui avait fait une partie des erreurs

A l'issue de cette entretien mon employeur m'a notifié verbalement et oralement qu'il n'y aurait pas de licenciement pour cette fois.

Trois jours plus tard j'ai reçu une notification ecrite de licenciement

Merci de vos bons conseils

## Par **P.M.**, le **16/08/2023** à **10:42**

Bonjour,

L'employeur ne devait pas avoir pris uns décision avant un délai de trois jours après l'entretien préalable...

Je vous conseillerais de demander au collègue qui vous y a assisté un compte rendu en respectant la forme prévue à l'art. 202 du Code de Procédure Civile et de vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible sur le site de la DIRECCTE) ou d'un avocat spécialiste pour envisager un recours devant le Conseil de Prud'Hommes...

Par Otea51, le 16/08/2023 à 21:37

Merci pour vos conseils